

Postulat

« Incitation à la production d'énergies renouvelables dans notre commune »

La stratégie énergétique 2050, validée par une large majorité de la population suisse en mai 2017, fixe pour notre pays des objectifs ambitieux en matière de développement des énergies renouvelables. L'Art. 10 de la Loi Vaudoise sur l'Energie souligne, par ailleurs, le devoir d'exemplarité du canton et des communes en matière d'économie d'énergie et de développement des renouvelables.


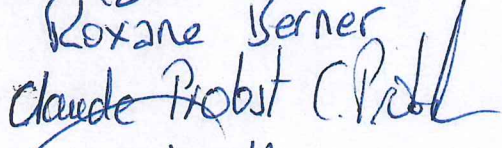
D'autre part il nous semble important de nous appuyer sur les propositions faites par le groupe de réflexion sur le développement durable de notre Commune qui préconise, dans son rapport de synthèse, au chapitre Energie/Climat, des mesures telles que : « *Promouvoir l'efficacité énergétique et orienter l'approvisionnement vers un taux plus élevé d'énergies renouvelables* ».


De telles mesures ont un impact environnemental, mais aussi économique sur les finances publiques puisque les économies d'énergie ajoutées à la production par des sources renouvelables réduisent à terme les frais.

Les signataires du postulat invitent la Municipalité :


- à étudier la possibilité d'installer des panneaux solaires sur tout ou une partie des bâtiments propriétés de la Commune.
- à proposer de nouvelles mesures permettant d'accroître la production d'énergies renouvelables par les particuliers, notamment via la pose de panneaux photovoltaïques.
- à réfléchir, lors de la mise à disposition de bornes de charge pour voitures électriques, à la source d'énergie qui les alimente. Une énergie renouvelable et locale apporterait de la cohérence et stimulerait l'autoconsommation.

St-Sulpice, le 26 novembre 2019


Roxane Berner
Claude Probst C. Probst

Mintz.

Yves Zamboni
Nicolas 

Carmen Fankhauser



Nathalie Dubois